Libre comme Lire

Fiche association

Bonjour,

Pour évaluer les actions de votre association et vérifier sa compatibilité avec les critères de sélection de Libre comme Lire, merci de remplir ce document et de nous le renvoyer.

Essayez d’être le plus précis et le plus exact possible dans vos réponses. Et n’oubliez pas d’accompagner ce formulaire des documents demandés au format électronique.

|  |
| --- |
| Avant de remplir cette fiche, lisez bien les instructions en annexe de ce document ! |

**Où renvoyer ce document ?**

Ce document, ainsi que vos documents administratifs et vos fiches actions doivent être renvoyés sous un format zippé directement par email à :

**librecommelire@gmail.com**

ou par courrier à :

**Libre comme Lire**

**116, rue du Coq Français**

**59100 Roubaix**

Nom de votre association

|  |
| --- |
|  |

Objet de l’association

|  |
| --- |
|  |

**Contact**

Nom, Prénom

|  |
| --- |
|  |

Email

|  |
| --- |
|  |

Téléphone

|  |
| --- |
|  |

Décrivez en quelques mots l’activité de votre association

|  |
| --- |
|  |

Nombre d’adhérents

|  |
| --- |
|  |

Nombre de bénévoles

|  |
| --- |
|  |

Nombre de salariés

|  |
| --- |
|  |

Votre structure est-elle membre d’un réseau ou partenaire d’une autre association ? Si oui, lesquels ?

|  |
| --- |
|  |

Votre structure produit-elle des ressources ou des formations qui pourraient intéresser d’autres associations membres de Libre comme Lire ?

|  |
| --- |
|  |

Libre comme Lire se donne un triple objectif : trouver des donateurs pour ses associations, produire des documents de communication (vidéos, articles…) pour mettre en valeur les associations et leur travail, et mettre en relation des associations aux objectifs proches. Lequel ou lesquels de ces objectifs vous semblent particulièrement intéressant(s) pour votre structure ? Qu’en attendez-vous ?

|  |
| --- |
|  |

**Pièces à joindre :**

* Statuts
* Liste des membres du CA
* Parution JO
* Document indiquant la reconnaissance d’intérêt général (le cas échéant – ne pas l’avoir n’est pas rédhibitoire)
* Dernier bilan financier (avec certification, le cas échéant)
* Dernier rapport d’activité

|  |
| --- |
| **ASSOCIATIONS DE PROMOTION DE LA LECTURE**  **BÉNÉFICIAIRES DE LIBRE COMME LIRE : COMMENT ÇA SE PASSE ?** |

**Principe général :**

Libre comme Lire a pour vocation de favoriser le mécénat d’entreprises en faveur des associations de promotion de la lecture.

Une plateforme internet permet aux entreprises de choisir, selon leurs critères, les actions ou les associations qu’ils souhaitent parrainer, et de les financer très simplement.

Les associations présentes sur la plateforme bénéficient ainsi d’une nouvelle source de financement qui ne nécessite pas de longues démarches renouvelées. Elles peuvent ainsi gagner un temps précieux et développer leurs actions.

|  |
| --- |
| **En bref :**   * L’association est validée par le comité d’experts. * Elle dépose sa fiche association et ses fiches actions sur Libre comme Lire. * Elle reçoit tous les mois par virement les sommes récoltées. * Elle envoie un petit message de remerciement et de compte-rendu aux mécènes, pour chaque financement perçu. |

**Sélection / validation des associations bénéficiaires de Libre comme Lire**

Libre comme Lire garantit aux entreprises mécènes que les associations présentes sur la plateforme présentent toutes les garanties de bonne gestion administrative et financière d’une part et de pertinence et qualité des actions menées d’autre part.

Cette garantie est rendue possible par l’existence et le travail du « comité de validation », composé d’experts indépendants, qui instruit les dossiers de candidature des associations.

|  |
| --- |
| Critères pour l’évaluation de la pertinence des actions :   * Il s’agit d’un projet de promotion de la lecture impliquant une démarche de médiation (sensibilisation à la lecture, lectures partagées avec des publics éloignés de la lecture, alphabétisation, lutte contre l’illettrisme, animations autour du livre, …). * L’action s’inscrit dans la durée (nous pourrions accepter une action plus ponctuelle à condition qu’elle s’inscrive dans une dynamique lecture de plus long terme). * Elle apporte des réponses pertinentes par rapport au public, au territoire, aux objectifs définis. * Le comité de validation sera très attentif à la qualité du projet présenté et des moyens mis en œuvre : formation des intervenants (salariés et bénévoles), réflexion sur les démarches, choix des supports, mise en place des partenariats). |

Ce dossier de candidature se compose d’un questionnaire à compléter auquel seront joints les documents suivants :

* les statuts
* la liste des membres du CA
* la parution au JO
* le dernier compte-rendu d’activité
* le dernier bilan financier
* l’attestation de reconnaissance d’intérêt général

Le questionnaire porte sur le travail de l’association dans sa globalité, mais aussi sur la description précise de chacune des actions habituellement conduites par l’association (par ex : « lecture à voix haute en PMI », « accompagnement à l’alphabétisation d’un bénéficiaire », etc.)

La validation par le comité vaut pour

* l’association dans son ensemble, dès lors que l’objet de celle-ci est tout entier tourné vers la promotion de la lecture
* l’ensemble des actions qui s’inscrivent dans le cadre des « actions habituelles » présentées dans le dossier de validation.

Ainsi, il ne sera pas nécessaire de faire appel au comité de validation pour faire valider chaque nouvelle action.

Par exemple : Une association dont le comité de validation aura validé l’action « lecture à voix haute en PMI » pourra déposer sur le site une nouvelle demande de financement pour des lectures dans la PMI d’une nouvelle ville sans avoir à repasser par le comité de validation.

La validation d’une association dans sa globalité, ou de certaines de ses actions par le comité permet à l’association de s’inscrire auprès de Libre comme Lire.

**Inscription d’une association auprès de Libre comme Lire**

Une fois validée par le comité, l’association fournit à Libre comme Lire les fiches à mettre en ligne ainsi que ses renseignements bancaires, qui lui permettront de percevoir les dons.

Une fois l’association inscrite, sa « fiche association » est accessible sur la plateforme, et les mécènes qui le souhaitent peuvent faire des dons à l’association.

S’ajouteront, au fur et à mesure, les fiches actions proposées par l’association dans son espace et mises en ligne par Libre comme Lire après vérification.

**Dépôt d’une nouvelle « fiche-action »**

Dès lors que cette nouvelle demande de parrainage n’est qu’une déclinaison (dans un nouveau lieu, par exemple) d’un type d’action qui a déjà été validé par le comité de validation, l’association pourra très simplement modifier une fiche action existante, et la déposer sur son espace, dans la plateforme ; la fiche action sera mise en ligne très rapidement.

S’il s’agit d’une action tout à fait nouvelle, celle-ci sera soumise au comité de validation.

|  |
| --- |
| Attention aux délais !  Une fois déposée sur la plateforme de Libre comme Lire, une action doit trouver son parrain, mécène ou donateur. Il est impossible de prévoir au bout de combien de temps cette rencontre se fera. Il est donc prudent d’anticiper autant que possible, et de déposer une fiche-action bien avant le début prévu de l’action. |

**Engagement de communication**

Les associations inscrites sur Libre comme Lire s’engagent à communiquer, selon leurs moyens de communication habituels (newsletter, site, dépliants…) sur leur inscription sur la plateforme Libre comme Lire (pour les y aider, un petit texte de présentation de Libre comme Lire pourra leur être fourni, si elles le souhaitent).

Les associations s’engagent à faire figurer le logo de Libre comme Lire sur tous leurs documents de communication pendant toute la durée de leur inscription sur la plateforme.

**Visibilité des associations et des actions proposées sur Libre comme Lire**

Libre comme Lire ne favorise aucune association, aucune action : ce sont les mécènes qui choisissent les associations qu’ils souhaitent soutenir et les actions qu’ils souhaitent parrainer. Néanmoins, dans son effort de communication, Libre comme Lire peut être amené à mettre en avant telle ou telle action ou association, par exemple à l’occasion d’une « journée de… ».

**Suivi et compte-rendu des actions menées**

Dès qu’un don est effectué, l’association bénéficiaire en est informée.

Elle doit alors entrer en relation avec le donateur.

Libre comme Lire garantit à ses mécènes une relation personnalisée avec les associations soutenues. En effet, Libre comme Lire fait le pari que c’est la possibilité de choisir l’action ou l’association soutenues, selon ses critères et sa sensibilité propres, dans une logique de proximité, qui va motiver de nouveaux donateurs à s’engager auprès des associations. Les associations devront donc déposer sur leur compte Libre comme Lire et envoyer à leur donateur un compte-rendu personnalisé de l’action menée grâce à leur soutien (avec une photo, un petit message…), dans un délai raisonnable (en fonction de l’étendue temporelle de l’action financée).

Ce compte-rendu est une obligation absolue : une association qui serait négligente dans sa relation aux donateurs serait retirée de la plateforme Libre comme Lire.

**Récupération du montant des dons**

Libre comme Lire transfère à chaque association le montant de dons qui lui reviennent,

par virement bancaire, au minimum chaque mois.

**Suivi annuel**

Chaque année, les associations transmettent leurs bilans moral et financier et leur rapport d’activités à Libre comme Lire.

Chaque année également, un bilan est fait avec un référent de l’association. Ce bilan permet de mesurer l’impact de Libre comme Lire sur le fonctionnement de l’association, de récolter propositions et remarques, et de réfléchir ensemble à l’amélioration éventuelle de la présence de l’association sur la plateforme Libre comme Lire.

En-dehors de ce bilan annuel, systématique, Libre comme Lire accompagne et écoute les associations tout au long de l’année, à leur demande.